



Monsieur Patrick CURTENAT
Président D'AGRAF
8 rue des minimes
94 VINCENNES

Monsieur,

Depuis la mi-mars 2020, nous faisons face à une crise sanitaire inédite qui a entraîné un confinement strict des populations jusqu'au 11 mai puis peu à peu une reprise progressive des activités.

AGRAF est bien évidemment touchée par ces événements, par le confinement tout d'abord qui a entraîné la fermeture quasi totale de tous les sites puis par les mesures sanitaires mises en place, notamment les mesures de distanciation sociale et d'hygiène renforcées.

Ces mesures strictes, dans l'intérêt d'une protection des populations, mais qui évoluent au fil du temps, conduisent AGRAF à une réouverture partielle et très progressive de ses restaurants et à délivrer des paniers et/ou des plateaux repas.

La réorganisation des cuisines, la gestion et les nouveaux aménagements des restaurants, mais aussi celle des personnels ont dû être au centre de vos préoccupations.

D'ailleurs, sur tous ces sujets les représentants de SOLIDAIRES Finances à l'assemblée générale vous ont posé des questions qui vous ont été transmises et qui trouveront, nous l'espérons, une réponse dans le compte rendu de l'AG.

Ils ont insisté sur deux points :

- la gestion de la distribution des paniers repas
- la gestion des personnels nécessaires au bon fonctionnement d'AGRAF dans la période de post-confinement

Aujourd'hui, SOLIDAIRES Finances est particulièrement préoccupé par les multiples dysfonctionnements qui affectent plus spécifiquement les « petits » restaurants.

Ces structures telles que Gauguin, Boucry, Beuret, Sand, Moulin Vert, Meuniers etc..se trouvent confrontées à un manque criant de personnels où une seule personne a la charge de préparer, servir les paniers repas et les repas chauds, assurer régulièrement le nettoyage en application du protocole sanitaire et ranger.

La baisse d'activité des restaurants durant cette période, ne peut justifier de telles pratiques.

A ce jour, il n'y aurait que 25% des personnels de restauration qui seraient convoqués sur les postes de travail !

Quelle en est la raison alors que ces personnels « non vulnérables » sont en attente de retrouver au plus tôt leur emploi et que les personnels en service sur les sites sont au bord de l'implosion ?

SOLIDAIRES Finances tient à ce qu'AGRAF assure la qualité de la prestation de restauration à l'utilisateur, tant sur la nature des repas proposés que sur le service lui-même, **ceci dans le respect des conditions de travail des personnels délivrant cette prestation.**

Au cas présent, les conditions de travail des salariés d'AGRAF sont bafouées.

La dureté de plus en plus importante de la gestion managériale met les personnels d'AGRAF en souffrance, du plongeur aux gérants de sites en passant par les employés de restauration.

Cette souffrance des personnels est ressentie par les usagers des restaurants non seulement des petites structures mais aussi des plus importantes comme Banque et Réaumur par exemple.

SOLIDAIRES Finances exige que dès ce jour vous mettiez tout en œuvre afin qu'AGRAF fasse fonctionner toutes ses structures avec le personnel nécessaire, les conséquences de la crise sanitaire engendrant un surplus de travail qu'AGRAF ne peut ignorer et qui doit être pris en compte.

SOLIDAIRES Finances exige également pour ce faire que vous rappeliez les personnels toujours placés en chômage partiel. Dans la négative, vous voudrez bien nous faire connaître les raisons qui s'y opposent.

Enfin, SOLIDAIRES Finances exige que vous communiquiez aux représentants des usagers comme aux membres du conseil de surveillance toute mise à pied, licenciement, observations faites aux salariés, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires, les procédures de licenciement ayant un coût.

AGRAF se doit d'avoir toute la transparence requise vis-à-vis des membres de l'assemblée générale comme du conseil de surveillance.

AGRAF communique sur sa gestion environnementale, elle se doit communiquer sur ses personnels au-delà du rapport social.

Si vous avez apporté des réponses écrites aux représentants de SOLIDAIRES Finances suite à l'audioconférence qui a précédé l'AG "Papier" du 23 juin 2020, sur les questions concernant l'année 2019 et les comptes, ils sont toujours en attente de la communication des votes de l'ensemble des représentants aux 4 résolutions proposées lors de cette AG.

S'agissant de la reconquête des usagers, il serait temps qu'AGRAF prenne conscience que cette reconquête passe aussi par une gestion plus humaine des personnels.

Cordialement.

Pour SOLIDAIRES Finances
Benoîte MAHIEU
membre du conseil de surveillance

Baptiste ALAGUILLAUME,
Christine BORG,
Agnès BRAUNSHAUSEN,
Véronique PERDRIJAT,
Marc VEYRAT
représentants des usagers